



LES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

LE SIVOM INVESTIT

Sivom des Rives de l'Aa
et de la Colme

Rue du collège - BP175
59820 - Gravelines

Tél. 03 28 21 42 76
Fax 03 28 23 59 89

contact@sivomaacolme.fr

Chers habitants des Rives de l'Aa et de la Colme,

Le 22 juin dernier, j'ai été heureux, avec mes collègues du SIVOM et de nombreux représentants de ses communes, de **participer à l'inauguration de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Loon-Plage**. Ce bel équipement ludique, éducatif, pédagogique et interactif dédié à la biodiversité, qui s'inscrit dans le prolongement du **Parc Galamé** dont la réussite n'est plus à démontrer, est destiné à devenir une attraction touristique importante de **l'ouest dunkerquois**. En ce sens, il est apparu évident pour notre SIVOM d'accepter de participer à son financement, en prenant à sa charge, comme vous pourrez le lire dans ces pages, l'ensemble des aménagements scénographiques.



Les projets sur notre territoire portés par le SIVOM ne manquent pas. La preuve encore, avec la **2ème phase d'aménagement du PArc des Rives de l'Aa**, sur la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa, appelé, lui aussi, à devenir un équipement touristique phare. L'appel à projets pour les activités ludiques nautiques et terrestres a connu un beau succès, ce dont je me réjouis. C'est évidemment un gage de l'attractivité de notre territoire. Quatre investisseurs privés ont été présélectionnés par la commission d'appels d'offres du SIVOM, aidée, dans sa démarche, par le cabinet d'expertise touristique, Protourisme. Le choix définitif interviendra cet été. En attendant, je vous invite à découvrir, en avant-première, quelles activités pourront être pratiquées au PArc à l'horizon 2017-2018. Vous en trouverez le détail en page 3 de ce Sivom infos, qui vous permettra également de prendre connaissance des derniers travaux et investissements réalisés par le SIVOM. La participation à l'achat d'une **nouvelle vedette de sauvetage pour la SNSM de Gravelines-Grand-Fort-Philippe** en est un exemple.

Je vous souhaite un bel été sur notre territoire, à la découverte de toutes ses richesses !

A très bientôt,

Bertrand RINGOT

Maire de Gravelines

Conseiller départemental du Nord

Vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

SOMMAIRE

Page 2

Maison de la Nature



Page 3

Le PArc et les navettes



Page 4

Actualités



La Maison de la Nature - Loon Plage

 La Maison de la nature ouverte au public

C'est fait ! Après près de deux ans de travaux, la Maison de la Nature est désormais ouverte au public ! Situé dans le prolongement du parc Galamé, cet équipement, dont le SIVOM a financé toute la scénographie, a vocation à devenir le lieu de rendez-vous des amoureux de la nature.



Exposition permanente sur la biodiversité, exposition temporaire sur les espèces animales et végétales du Parc Galamé, espace découverte autour de l'abeille avec une miellerie et une ruche témoin, espace immersif avec jeu pour se mettre dans la peau d'une abeille, ateliers pédagogiques pour les familles et les scolaires, mare pédagogique...

La Maison de la Nature se veut lieu de partage, de découverte, d'éducation et de sensibilisation dans un esprit toujours ludique. « L'idée n'est pas du tout de faire la leçon aux visiteurs, de les culpabiliser sur leur rapport à l'environnement. Bien au contraire, notre objectif est de parler de biodiversité en valorisant les actions mises en place sur le territoire et de montrer que, même sur un territoire aussi industrialisé et urbain que celui de Dunkerque, la biodiversité a toute sa place et que la protection de l'environnement reste une priorité », commente Céline Fournier, muséographe à Lompref, qui a pensé toute la scénographie de la MNE.

Installée dans le prolongement du Parc Galamé, la Maison de la Nature a vocation à être complètement intégrée à ce lieu, qui, depuis 2008, est le véritable écrin de verdure de Loon-Plage.

« Notre volonté est de faire du Parc Galamé un « Parc nature » avec un rayonnement bien plus large que notre seule commune, dans une logique de territoire », explique Eric Rommel, maire de Loon-Plage.

« Beaucoup de personnes, autres que loonoises, fréquentent déjà le Parc, notamment depuis la mise en service de l'aire de baignade écologique. C'est un équipement touristique important de l'ouest dunkerquois. La Maison de la Nature va accentuer encore le phénomène. D'autant que nous l'avons voulue ludique, avec une forte thématique liée à l'abeille, très fédératrice. Tout le monde est conscient du rôle essentiel joué par

cet insecte, comme chacun est conscient que sa disparition entraînerait rien moins que la disparition de notre civilisation ».



La construction de la Maison de la Nature a été rendue possible grâce au financement de Dunkerque LNG, maître d'ouvrage du chantier du terminal méthanier à Loon-Plage, qui, dans le cadre des mesures compensatoires, a financé 1,5 million d'euros sur les 2,3 millions du coût total de l'ouvrage, soit 800 000 euros à la charge de la ville de Loon-Plage. Par ailleurs, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme a pris entièrement à sa charge le coût de la scénographie (aménagement intérieur) de la MNE, soit un peu plus de 700 000 euros.



Horaires d'ouverture :

La MNE vous accueille :

- En juin et septembre, les mercredi, samedi et dimanche de 13 h 30 à 17 h 30
- En Juillet et août, tous les jours de 13 h 30 à 19 h.
- D'octobre à mai le mercredi et le samedi de 13 h 30 à 17 h 30.

(Pendant les vacances scolaires, du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30).

PArc des Rives de l'Aa, 2ème phase

 On en sait plus sur les activités nautiques et terrestres

Le 24 mars dernier, la commission d'appels d'offres du SIVOM a présélectionné quatre dossiers de candidature (sur sept reçus) d'investisseurs privés qui souhaitent développer des activités ludiques nautiques et terrestres au PArc des Rives de l'Aa.



Leurs dossiers ont été analysés par le cabinet d'expertise Protourisme qui va maintenant valider le sérieux de leur offre, tant sur la partie financière que technique. Le choix définitif interviendra à l'automne.

« Sur les quatre dossiers retenus, deux concernent des activités terrestres, et deux autres des activités nautiques », précise Bernard Faucon, conseiller municipal délégué au tourisme à Gravelines et élu délégué au SIVOM.

« Sur le premier plan d'eau, deux entreprises, dont l'une d'envergure nationale, nous proposent l'installation d'un téléski nautique de 700 mètres, 5 pilonnes, avec obstacles et un autre, plus petit, (150 mètres, 2 pilonnes) pour faire de l'initiation.

Sur le 2ème plan d'eau, ces mêmes entreprises proposent de la location de barques et de pédalos, un toboggan nautique, ainsi qu'un parcours de pêche ».

A cela s'ajoutent des activités terrestres, elles aussi portées par deux autres investisseurs privés : un mini-golf, un terrain de volley, de la pétanque, de la location de VTT, des jeux gonflables, un parcours santé, voire aussi une vague de surf et un golf compact neuf trous. L'un des deux investisseurs propose également un pôle de restauration-brasserie.

« Les candidats ont remis leur dossier de projet définitif au SIVOM. C'est le cabinet d'expertise touristique, PROTOURISME qui accompagne le SIVOM dans sa recherche d'investisseurs privés qui a effectué l'analyse.

Tous les candidats ont été auditionnés et les négociations sont en cours. Le choix définitif de l'opérateur devrait intervenir à l'automne », ajoute Bernard Faucon.



La mise en service des premières activités, comme le **téléski nautique**, est attendue pour la saison 2018. « D'autres, comme le **vague de surf** ou encore le **toboggan nautique**, seront installés sans doute plus tard, à l'horizon 2019.

Un projet d'une aussi grande envergure que la 2ème phase du PArc ne peut bien évidemment pas se construire en une seule fois », précise l'élus gravelinois.

Notons également qu'un appel à projets concernant de l'**hébergement en dur** à proximité du stade nautique olympique vient d'être relancé par le SIVOM. Les premières visites du site, en compagnie d'investisseurs privés intéressés, ont commencé fin avril.



Une nouvelle vedette pour le sauvetage en mer

Le 8 avril dernier, la société de sauvetage en mer (SNSM) de Gravelines-Grand-Fort-Philippe a reçu **sa nouvelle vedette de sauvetage**. Baptisée « **Notre-Dame-des-Flandres** », elle mesure 12 mètres de long, pour une puissance de deux fois 300 chevaux et pourra intervenir 24 h/ 24 grâce à ses 12 sauveteurs bénévoles. **Le SIVOM a financé 72 000 euros sur les 400 000 euros du coût total**. Amarrée quai Vauban, Notre-Dame-des-Flandres a pris son « service à la mer » courant mai.

Navettes de plage gratuites : C'est reparti !

A compter du 2 juillet et jusqu'au 21 août, le SIVOM met en place, pour la 3ème année consécutive, **des navettes en bus gratuites vers la plage de Petit-Fort-Philippe** pour tous les habitants de son territoire. Trois circuits sont proposés afin de garantir à tous un temps de parcours d'une heure maximum. Pour une journée-plage réussie et conviviale, possibilité d'emmener poussettes, glacières, jeux et équipements divers. Quel que soit le circuit, le départ se fait au plus tôt à 11 h pour une arrivée à la plage au plus tard à midi. Le retour est prévu à 18 h depuis la plage de Petit-Fort-Philippe. (Arrivée à 19 h au plus tard). A chaque ville ou village sa ligne :

La ligne « verte » dessert Millam (Place à 11 h), Wulverdinghe (Place à 11 h 08), Saint-Momelin (Bois du Ham à 11 h 15), Watten (Grand Place à 11 h 25), Holque (place à 11 h 30).

La ligne « Turquoise » dessert Drincham (médiathèque à 11 h), Looberghe (place à 11 h 05), Spycker (mairie à 11 h 13), Brouckerque (place à 11 h 21), Craywick (Arrête ligne A) à 11 h 30, Loon-Plage (rue de la gare) à 11 h 35, Loon-Plage (vert gazon) à 11 h 37, Gravelines (Sportica à 11 h 46).

La ligne « Bleue » dessert Saint-Pierre-Brouck (vert sifflet) à 11 h, Cappellebrouck (place à 11 h 04), Bourbourg (église à 11 h 13), Bourbourg (gare à 11 h 16), Saint-Georges-sur-l'Aa (arrêt ligne A) à 11 h 24, Gravelines (Bassin des rives de l'Aa à 11 h 28), Gravelines (Sportica à 11 h 36).

Zoom sur les travaux et investissements du SIVOM,



Les travaux d'aménagement au **PArc des Rives de l'Aa à Saint-Georges-sur-l'Aa** se poursuivent avec **l'édification de la butte paysagère, les plantations d'arbres** et l'engazonnement. Les travaux de protection de la canalisation de transport de gaz sont en cours. Les travaux de viabilisation de la zone de loisirs du PArc ont démarré.

Le SIVOM a engagé des travaux de **remise aux normes du logement et du chenil de la SPA de St Georges/Aa** ainsi que **des travaux de voirie d'accès et d'assainissement, à hauteur de 80 000 euros**.



Le SIVOM a participé à hauteur de 19 000 euros à la **réfection des rampes de mise à l'eau et à l'aménagement de défense des berges à la halte nautique de l'île Sainte-Sophie à Bourbourg**.

A Brouckerque, le SIVOM va participer à hauteur de 579 000 euros à **l'aménagement d'un pôle culturel et artistique dans l'ancien presbytère**.

A Gravelines, le SIVOM finance **la pose de pontons et de rehausses anti intrusion au Port de plaisance**. Coût des travaux : 17 000 euros

A Looberghe, le SIVOM finance **la réfection de la toiture de l'église**. Coût : 226 000 euros.

A Saint-Pierre-Brouck, le SIVOM s'est engagé sur **la restauration des vitraux de l'église** pour un coût de 98 510 euros.

A Drincham, le SIVOM va financer **la restauration des deux retables de l'église**. Coût : 42 500 euros.

